

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Agent de recherches privées

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p><i>Les activités s'exercent dans le cadre déontologique et professionnel, juridique inhérent au métier (notamment les normes issues du Code de la sécurité intérieure, le respect de la vie privée en conformité avec les règles du droit civil), dans les règles procédurales relatives à l'administration de la preuve dans les juridictions françaises.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquêtes privées destinées à permettre l'administration de la preuve devant la justice dans le cadre de la réparation d'un préjudice, civil, pénal ou commercial, en conformité avec les lois de la République - Contrôles permettant de prévenir ou déjouer les tentatives d'escroqueries ou d'abus de confiance subis par des particuliers et/ou des sociétés - Recherche de personnes disparues sans qu'il y ait obligatoirement présomption de délit, de crime ou d'accident 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Interventions et démarches spécifiques ayant pour objet la lutte anti-contrefaçon et le contre-espionnage industriel - Mise en œuvre de la prévention ayant trait à la sécurité pour les entreprises et les organismes financiers - Gestion d'agence 	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener à bien la recherche de clients (étude de marché) - Contractualiser avec le client ou dans le cadre de marchés publics - Organiser et séquencer ses missions - Assurer des missions de marketing - Assurer la gestion administrative, financière, comptable et réglementaire de l'activité - Assurer la gestion et le recrutement de nouveaux collaborateurs - Analyser les demandes des clients particuliers ou sociétés - Informer les clients sur les limites du métier d'agent de recherches privées - Orienter les clients dans leurs démarches afin de tenir compte du cadre légal inhérent à l'activité - Conseiller les clients à se positionner correctement par rapport à leurs attentes et leurs besoins - Conseiller les clients en fonction de sa connaissance du marché et des limites juridiques du métier - Collecter des témoignages et des éléments de preuves, reconstituer les faits, récolter des indices matériels, effectuer des auditions - Rechercher les informations sur les sites internet, sur les sources ouvertes ou réseaux sociaux pertinents, en utilisant les nouvelles technologies, en veillant à la protection des données personnelles - Rechercher des personnes en utilisant les techniques appropriées de questionnement, de surveillance, de filature et d'investigation - Réaliser des contre-enquêtes représentant un dernier recours pour les justiciables <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	